



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2023/141

**OBJET : CANDIDATURE AU NOUVEL APPEL À PROJET
RÉGIONAL ACTT DANS LE CADRE DU COLLECTIF SUD
GIRONDE SELON LES CONTOURS DE LA CONVENTION
CADRE 2021-2026**

Nombre de Conseillers en exercice : 45

Nombre de Conseillers présents : 29

Nombre de Conseillers présents et représentés : 42

Quorum : 23

Date de convocation : 23 juin 2023

Date d'affichage de la convocation au siège : 23 juin 2023

Secrétaire de séance : Marie-Louise PRÉVOTEAU

Le 29 juin de l'année deux mille vingt-trois à 18h30

à Martillac – Salle du conseil

Séance en présentiel exclusivement

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Montesquieu, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Bernard FATH.

La séance est ouverte.

Le procès-verbal du 11 mai 2023 est adopté à l'unanimité.

NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à	NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à
FATH Bernard (Président)	P		TALABOT Martine (Maire)	P	
BARRÈRE Philippe (Maire)	P		CLAIR Jean-Georges (Maire)	P	
GAZEAU Francis (Maire)	E	Mme BOURROUSSE	PEREZ Gracia (Maire)	P	
DUFRANC Michel (Maire)	P		BARBAN Laurent (Maire)	P	
CLAVERIE Dominique (Maire)	E	Mme LIBREAU	TAMARELLE Christian (Maire)	P	
BOURGADE Laurence (Maire)	E	M. BORDELAIS	BURTIN-DAUZAN Nathalie (Maire)	P	
CLÉMENT Bruno (Maire)	P		BONNETOT Aurore	E	M. AULANIER
DUMESNIL Mickaël	P		GILLET Jean-Paul	P	
LAGARDE Valérie	E	M. BARRÈRE	LABASTHE Anne-Marie	E	Mme PRÉVOTEAU
CAUSSÉ Anne-Marie	E	M. CLAIR	MOUCLIER Jean-François	A	
COUBRA Lionel	A		PERPIGNAA GOULARD Véronique	E	M. BARBAN
BOURROUSSE Michèle	P		PRÉVOTEAU Marie-Louise	P	
GACHET Christian	P		VIGUIER Marie	P	
MÉRIAU Stéphane	P		LIBREAU Micheline	P	
MONGE Jean-Claude	P		SIDAOUI Alain	E	M. LEMIRE
SAUNIER Catherine	P		CHEVALIER Bernard	P	
DURAND François	P		SABY Nadia	E	M. TAMARELLE
LEMIRE Jean-André	P		HEINTZ Jean-Marc	P	
BOURRIER Sylviane	P		BÉTENCOURT Catherine	E	Mme BURTIN-DAUZAN
LAFFARGUE Alexandre	P		BORDELAIS Jean-François	P	
MARTINEZ Corinne	P		FAURE Christian	A	
SOUBELET Véronique	E	M. DUFRANC	GIRAUDEAU Isabelle	E	M. CLÉMENT
AULANIER Benoist	P				

* P = Présent / E = Excusé, procuration à. / A = Absent



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2023/141

OBJET : CANDIDATURE AU NOUVEL APPEL À PROJET RÉGIONAL ACTT DANS LE CADRE DU COLLECTIF SUD GIRONDE SELON LES CONTOURS DE LA CONVENTION CADRE 2021-2026

Vu les statuts du Conseil Communautaire de la Communauté de communes de Montesquieu (CCM) et notamment l'article 3-1-1 relatif au tourisme,

Vu la délibération du Conseil Communautaire de la CCM n°2005/49 en date du 23 septembre 2005, qui a créé l'Établissement Public Industriel et Commercial (EPIC) de l'Office de Tourisme de Montesquieu,

Vu la délibération du Conseil Communautaire de la CCM n°2005/49 approuvant les statuts de l'Office de Tourisme,

Vu la délibération du Conseil Communautaire de la CCM n° 2021/139 portant sur la signature de la Convention cadre de partenariat pour la structuration touristique du Sud Gironde entre les communautés de communes du Bazadais, de Convergence Garonne, de Montesquieu, de Sauternes Graves Landes Girondines du Sud Gironde, les offices du tourisme du Bazadais, du Pays de Cadillac et de Podensac, de Montesquieu et la Route des Vins de Bordeaux en Graves et Sauternes (ci-après, la « Convention cadre »),

Vu la Convention cadre 2021-2026 signée le 6 octobre 2021,

Vu les délibérations 2022/125 du 23 juin 2022 et 2023/012 du 2 février 2023 relative à la signature des deux avenants de modification de la convention cadre,

Considérant l'avis favorable du Bureau,

EXPOSE

Les Communautés de Communes du Bazadais, Sud-Gironde, Convergence-Garonne, Montesquieu et leur Office de Tourisme (Bazadais, Sauternes Graves Landes Girondines, Pays de Cadillac et de Podensac, Sud-Bordeaux Tourisme) travaillent de concert depuis plusieurs années à la valorisation du territoire touristique de la Gironde du Sud. Ce travail commun a renforcé les liens de coopération entre les équipes et les élus de ces territoires et stimulé un désir d'innovations partagées.

En 2015, le collectif a été lauréat de l'appel à projet régional « Structuration touristique des territoires aquitains ». Cette démarche s'est terminée en 2021. Le Collectif Sud-Gironde, fort de sa volonté d'ancrer une destination à l'échelle du Sud-Gironde a poursuivi ses actions de coopération en 2022 et souhaite affirmer cette collaboration en candidatant sur le nouvel appel à projet régional ACTT.

L'obtention de ce financement permettra à partir de 2024 de financer des actions promouvant la prise en compte de la RSE des acteurs du tourisme et répondant aux nouveaux enjeux de l'adaptation au changement climatique.

L'appel à projet régional « ACTT » Accompagnement au Changement des Territoires Touristiques s'appuie sur la feuille Neo Terra qui structure désormais toutes les politiques publiques de la Région Nouvelle Aquitaine. Il s'agira d'une première contractualisation de 3 ans à partir de 2023.

L'appel à projet ACTT se construit autour de 3 axes :

- 1/ Soutenir l'appropriation d'une stratégie de tourisme écoresponsable
- 2/ Favoriser le développement de la responsabilité sociétale des entreprises (RSE)
- 3/ Développer et optimiser la stratégie économique des professionnels du tourisme

Le collectif Sud-Gironde déposera sa candidature courant 2023. Un programme d'actions collectives et leur financement seront ensuite adoptés chaque année.



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2023/141

**OBJET : CANDIDATURE AU NOUVEL APPEL À PROJET
RÉGIONAL ACTT DANS LE CADRE DU COLLECTIF SUD
GIRONDE SELON LES CONTOURS DE LA CONVENTION
CADRE 2021-2026**

Feuille de route ACTT : Collectif Sud Gironde		
Volets RNA	Enjeux RNA	Axes stratégiques Collectif Sud Gironde
Soutenir l'appropriation d'une stratégie de tourisme écoresponsable	Accompagner et valoriser les actions en faveur de la transition écologique	AXE 1 : Vers une transition écologique AXE 2 : Agir pour le développement des mobilités douces
	Sensibiliser la participation citoyenne aux enjeux du tourisme durable	AXE 3 : Habitant et tourisme
	Soutenir les stratégies d'inclusion sociale au sein d'un territoire de projet	AXE 4 : Sites touristiques et handicap
		AXE 5 : Offices de tourisme et handicap
		AXE 6 : Offre touristique inclusive
	Favoriser le développement la responsabilité sociétale des entreprises	Impulser la mise en œuvre de démarche RSE au sein des entreprises et des structures touristiques
AXE 8 : Tourisme durable		
AXE 9 : Définir et réaliser une ligne éditoriale de produits "La Gironde du Sud"		
AXE 10 : Les métiers du tourisme		
Développer et optimiser la stratégie économique des professionnels du tourisme	Repositionner l'offre touristique et de services du territoire	AXE 11 : La Gironde du Sud, un réseau des acteurs touristiques
	Améliorer la performance économique des structures touristiques	AXE 12 : Observatoire touristique de la Gironde du Sud
		AXE 13 : Numérique responsable

Le Conseil Communautaire à l'unanimité :

- Approuve le dépôt d'une candidature à l'appel à projet régional ACTT (Accompagnement au Changement des Territoires Touristiques) dans le cadre du Collectif Sud Gironde,
- Autorise M. le Président à signer l'ensemble des documents afférents à ce projet.



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE


N°2023/141

**OBJET : CANDIDATURE AU NOUVEL APPEL À PROJET
RÉGIONAL ACTT DANS LE CADRE DU COLLECTIF SUD
GIRONDE SELON LES CONTOURS DE LA CONVENTION
CADRE 2021-2026**

Fait à Martillac, le 29 juin 2023



Marie-Louise PRÉVOTEAU
Secrétaire de séance



Bernard FATH
Président de la Communauté de
communes de Montesquieu